

## **Eléments d'analyse et préconisations**

### **suite aux résultats de l'enquête « Offre de formation en français adressée aux « primo-arrivants » sur le territoire « Eure et Seine-Maritime»**

Thierry Piot (directeur CIRNEF EA 7454) en lien avec l'équipe d'enquête : Sylvie Goguet, Sonia Levavasseur et Hamada Sahimi).

**Introduction :** cette enquête réalisée sur le terrain de septembre 2016 à mars 2017 visait à mieux connaître les organismes de formation qui offrent une formation en français aux étrangers primo-arrivants en France, dans le cadre du BOP 104. Elle est réalisée dans une période sensible, eu égard au contexte social et politique pour ce qui concerne la problématique « des primo-arrivants », et notamment son actualité médiatique. C'est aussi une période de transition importante (passage du CAI au CIR avec des exigences qui évoluent). Elle reprend la structure d'une enquête réalisée en 2015-2016 sur le territoire du Calvados, de l'Orne et de la Manche, laquelle avait fait l'objet d'une validation par un comité de pilotage *ad hoc* composé notamment de représentants des services de l'État et du milieu associatif et qui a donné lieu à un rapport d'étude remis fin 2016 au commanditaire DRDJSCS.

Sur le plan méthodologique, cette enquête a été réalisée par des entretiens sur site pour tous les organismes (sauf un).

Elle est essentiellement descriptive et permet de rassembler des informations antérieurement non disponibles sur les organismes, leur activité pédagogique effective et le public accueilli.

L'analyse de ces éléments factuels aboutit à formuler **trois recommandations** synthétiques présentées ci-dessous :

- **Rendre lisible et accessible** la réalité de l'offre de formation en français adressée aux primo-arrivants
- **Gérer la tension** entre l'organisation demandée par le commanditaire et les réalités pédagogiques pour viser la réussite des apprentissages.
- **Soutenir les organismes de formation dans la construction d'une offre de qualité**, notamment via la formation des acteurs professionnels et bénévoles et via la mutualisation des « bonnes pratiques »

### **Rendre lisible et accessible la réalité de l'offre de formation en français adressée aux primo-arrivants**

L'offre de formation sur le territoire concerné apparaît très hétérogène, presque émiettée, avec des acteurs multiples dans leur taille et leurs statuts. La simple recension des organismes à enquêter a demandé une grande énergie, car il n'existe pas de vision globale, lisible et accessible de la réalité aux acteurs professionnels et bénévoles concernés, chacun étant d'abord centré sur son activité, son public, son espace d'intervention. D'où un pilotage global complexe à conduire, faute d'approche holiste. A partir de l'enquête a été réalisée une fiche de présentation synthétique de chacun des 26 organismes enquêtés. Après validation, il s'agirait de disposer sur Internet d'une carte interactive en *open source*. Au-delà de la

réalisation d'une carte interactive, il serait souhaitable, à terme, de disposer d'un véritable centre de ressources mutualisées en termes d'outils pédagogiques et didactiques, de fiches-ressources pour des ateliers, d'espaces d'échange et d'analyse de pratiques des acteurs.

Un tel site internet, actualisé tous les 6 mois, serait à mailler avec des journées annuelles de formation et d'échanges. Cela pallierait une forme d'éclatement des organismes qui œuvrent sur une même mission et participerait, au moins sur le plan symbolique à créer de la cohésion, voire plus de cohérence globale... ce que recherche à juste titre le commanditaire.

### **Gérer la tension entre l'organisation demandée par le commanditaire et les réalités pédagogiques pour viser la réussite des apprentissages.**

Cette problématique est très classique dans tout enseignement, entre d'une part une approche programmatique et d'autre part une approche différentielle qui prend acte de la variabilité des rythmes d'apprentissage. Dans le premier cas, les programmes sont temporellement découpés et sont transmis via des instruments pédagogiques qui assurent une forme d'égalité de traitement : c'est la logique magistro-centrée classique qui mécaniquement convient à une grosse majorité des apprenants qui « arrivent à suivre ». Dans le second cas, on prend en compte « la petite musique de chaque apprenant » (Comenius repris par Rousseau) : c'est le rythme des apprentissages, mécaniquement hétérogène qui commande la progression dans les apprentissages, laquelle peut varier en empan temporel de 1 à 2. Cette logique permet de maintenir dans les apprentissages les apprenants qui rencontrent des difficultés en leur proposant un accompagnement différencié. La question est donc de penser, sur chaque site comment gérer, en fonction de groupes (de leur profil réalisé à partir d'un diagnostic initial et d'évaluations formatives) les modalités de régulation des apprentissages qui permettent d'obtenir des performances plus élevées pour un grand nombre.

### **Soutenir les organismes de formation dans la construction d'une offre de qualité**

Les organismes de formation, dans une diversité que nous qualifions de précieuse et bienvenue, constituent l'interface active, engagée et parfois à l'épreuve de situations complexes sur le plan humain, entre les intentions politiques actuelles (notamment sous la pression des contextes induits par les flux migratoires et celle des attitudes contrastées des populations locales, sans omettre les questions de sécurité) et les intentions de solidarité avec « des autres vulnérables ». La définition claire et partagée par l'ensemble des acteurs du public bénéficiaire, en regard notamment avec leur situation administrative est l'objet de débats qui sont non seulement d'ordre « technique » mais aussi d'ordre éthique.

Soutenir les organismes signifie principalement que l'État apporte une meilleure lisibilité de ce qu'il demande aux organismes et qu'il permette à tous les acteurs engagés (professionnels comme bénévoles) d'accéder à une formation régulière, qui s'appuie sur une analyse des prescriptions, sur l'analyse réflexive des pratiques effectives et sur les situations de formation, qu'elles soient emblématiques ou qu'elles soient atypiques. Car la montée en compétences correspond tant à des nécessités d'efficacité pédagogique qu'à des attentes fortes sur le terrain. Sans cela, le risque existe d'une forme de démobilitation des ressources bénévoles,

qui s'estiment peu ou non reconnues, indispensables cependant pour conforter et poursuivre l'action pédagogique des professionnels.